

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Saint-François-d'Assise tenue au 11, rue de l'Église, Frelighsburg, le lundi 28 septembre 2015 à 18h30.

**Sont présents:**

Marie-Andrée Yelle, parent et présidente  
Julie Bellefroid, parent  
Evelyne Barriault, membre de la communauté  
Sylvie Pelletier, enseignante  
Jessica Roy, parent  
Christopher Carrie, parent  
Nicholas Brien, parent et représentant au comité de parents  
Jade Fontaine, responsable du service de garde  
Julie Hamel, membre du personnel de soutien

**Participe également:**

Nancy Duranleau, directrice de l'école

**Sont absentes :**

Danielle Gnocchini, enseignante  
Sylvie Valiquette, enseignante  
Marie-France Moquin, membre de la communauté

-----  
1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La directrice, Madame Nancy Duranleau, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h41.

2. **NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

18CÉ1516-001

Il est proposé par Madame Nancy Duranleau et résolu :

QUE Madame Julie Hamel soit nommée secrétaire d'assemblée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

3. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Jessica Roy et Monsieur Christopher Carrie ajoute trois sujets à discuter au point 25 de l'ordre du jour :

- Photographe (photos scolaires)
- Parents bénévoles (activité École-O-Village)
- Procédure des blessures (communication aux parents)

18CÉ1516-002

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle, appuyé par Nicholas Brien, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les trois modifications

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

4. **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Madame Nancy Duranleau mentionne qu'une modification doit être faite au point 7 du procès-verbal de juin 2014. Il faut enlever le déterminant «de» dans les mots «de leur coût».

5. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUIN 2014**

18CÉ1516-003

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle, appuyé par Madame Julie Bellefroid ainsi que Monsieur Christopher Carrie, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 2 juin 2014 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

6. **QUESTION DU PUBLIC**

Madame Valérie Dumoulin, parent de deux enfants de l'école, assiste à la rencontre. Madame Dumoulin n'a pas de questions pour le moment.

7. **SOUHAITS DES MEMBRES**

Madame Marie-Andrée Yelle aimerait que les ordres du jour soient présentés comme l'année dernière.

Monsieur Nicholas Brien souhaite que les réunions soient d'une durée de 2 heures.

8. **ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT OU D'UNE PRÉSIDENTE**

18CÉ1516-004

Il est proposé par Madame Julie Bellefroid, appuyé par Madame Sylvie Pelletier, et résolu :

QUE Madame Marie-Andrée Yelle soit nommée présidente de l'assemblée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

9. **ÉLECTION D'UN(E) VICE-PRÉSIDENT(E)**

18CÉ1516-005

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle, secondé par Madame Sylvie Pelletier, et résolu :

QUE Monsieur Christopher Carrie soit nommé vice-président de l'assemblée en cas d'absence de la présidente.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 10. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

18CÉ1516-006

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle et résolu :

QUE Monsieur Nicholas Brien soit nommé représentant au comité de parents.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 11. CALENDRIER DES RÉUNIONS

Les membres présents passent au vote afin d'accommoder le plus grand nombre de personne pour les prochaines réunions. La prochaine date retenue est le 10 novembre 2015 à 18h30. Après les vacances de Noël, une séance aura lieu le 14 janvier 2016 à 18h30. À la rencontre du 14 janvier, le comité décidera des prochaines dates des réunions.

## 12. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Nancy Duranleau explique qu'il n'y a pas de dépôt du budget. Elle informe les membres sur le budget de l'année dernière. Pour l'année 2014-2015, il y avait un budget de 176 \$ et à la fin de l'année scolaire, il restait un montant de 53 \$.

Madame Duranleau demande aux membres de quelle façon ils aimeraient que le temps de la secrétaire, Madame Julie Hamel, soit reconnu.

18CÉ1516-007

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle, secondé par Madame Sylvie Pelletier, et résolu :

QUE le temps de la secrétaire d'assemblée, Madame Julie Hamel, soit compensé lors des journées pédagogiques.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 13. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Madame Nancy Duranleau mentionne que les règles de régie interne semblent complètes et qu'il n'y a aucun changement à faire.

18CÉ1516-008

Il est proposé par Madame Sylvie Pelletier, appuyé par Madame Marie-Andrée Yelle, et résolu :

QUE le document de régie interne reste tel quel.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 14. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Madame Nancy Duranleau remet le formulaire de dénonciation d'intérêts à tous les membres du comité. Chaque personne complète le formulaire et le remet à la fin de la séance.

## 15. CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE

Madame Nancy Duranleau procède à la lecture du document des critères de sélection d'une direction d'école.

18CÉ1516-009

Il est proposé par Monsieur Nicholas Brien, appuyé par Madame Jessica Roy, et résolu :

QUE le document des critères de sélection d'une direction d'école soit approuvé tel quel.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 16. PUBLICITÉS

Madame Nancy Duranleau questionne les membres afin de connaître les balises du milieu concernant les publicités qui peuvent être remises aux parents de l'école.

Monsieur Christopher Carrie propose que les publicités venant en aide aux familles soient distribuées

Monsieur Nicholas Brien mentionne que les publicités de tous les organismes communautaires connus ainsi que ceux de la municipalité peuvent être remises aux parents. Les publicités des organismes privés ne doivent pas être envoyées.

Madame Marie-Andrée Yelle aimerait que les envois aux parents soient faits par courriel et non dans le sac à dos de l'enfant. Elle souhaite qu'il y ait une diminution dans la distribution de papier.

Madame Julie Bellefroid mentionne que toutes les publicités venant de la communauté de Brome Missisquoi peuvent être envoyées aux parents.

Madame Nancy Duranleau mentionne qu'elle effectuera un appel au secrétariat général de la Commission scolaire afin d'avoir une confirmation de leur part concernant la procédure à suivre pour les publicités.

## 17. UTILISATION DES LOCAUX

Madame Nancy Duranleau informe les membres du CÉ concernant les prix pour une location de salle :

- Dépôt : 50 \$
- Réservation du gymnase et de la cafétéria : 150 \$
- Réservation de la cafétéria : 100 \$
- Frais de concierge : 50 \$
- Frais pour le permis d'alcool : 86 \$

18CÉ1516-010

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle, appuyé par Madame Julie Bellefroid, et résolu :

QUE le coût du dépôt pour la location de salle soit de 300 \$ et qu'on ajoute sur le contrat que le locataire devra déboursier le montant de réparation inscrit sur la facture en cas de bri durant l'évènement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Madame Julie Bellefroid aimerait que le projet École-O-Village n'ait pas de frais à déboursier pour la location de salle, car il s'agit d'une fondation de l'école.

18CÉ1516-011 Il est proposé par Monsieur Nicholas Brien, secondé par Madame Marie-Andrée Yelle, et résolu :

QUE le projet École-O-Village ne débourse aucun montant pour la location de salle et que le comité ait les mêmes conditions que le Méchoui.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ****18. SORTIES ÉDUCATIVES À DISTANCE DE MARCHÉ (1 KM)**

La directrice, Madame Nancy Duranleau, demande aux membres s'il convient toujours d'autoriser les élèves à participer aux activités éducatives à distance de marche de l'école dans un rayon de 1 km.

18CÉ1516-012 Il est proposé par Madame Jessica Roy et résolu :

QUE les sorties éducatives à distance de marche de 1 km soient autorisées et que le formulaire d'autorisation soit passé au CÉ à la fin de l'année scolaire afin d'avoir l'approbation du comité pour la prochaine rentrée scolaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ****19. MATÉRIEL DIDACTIQUE**

La directrice, Madame Nancy Duranleau, informe les membres des changements concernant le matériel didactique pour certains niveaux.

- coût de l'agenda des maternelles : 6,85 \$ au lieu de 4,65 \$
- coût de l'agenda pour les groupes 451-541 et 601 : 4,65 \$ au lieu de 7,15 \$
- Groupe 451 et 541 : enlève le cahier «l'orthographe au quotidien et ajoute des frais de 5 \$ à la reprographie.

18CÉ1516-013 Il est proposé par Monsieur Nicholas Brien, secondé par Monsieur Christopher Carrie, et résolu :

QUE les modifications pour le matériel didactique soient effectuées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ****20. CAMPAGNE DE FINANCEMENT**

Madame Julie Bellefroid questionne sur les activités de fin d'année. S'il n'y en a pas, elle suggère d'organiser des activités à l'école.

Dans la situation qu'il n'y ait pas d'activités de fin d'année, Monsieur Nicholas Brien propose d'utiliser l'argent de la campagne de financement des façons suivantes :

- surveillance-midi
- activités éducatives, artistiques, culturelles et sportives
- achat de matériel pour l'école

À part le Méchoui, Monsieur Nicholas Brien propose qu'une activité de cuisine ait lieu avec les élèves. Ils cuisineraient des biscuits de Noël qu'ils pourraient vendre par la suite dans la semaine avant les vacances. Madame Marie-Andrée Yelle est en accord avec la proposition de Monsieur Brien.

## **21. SERVICE DE GARDE**

Madame Nancy Duranleau présente les résultats du sondage du service de garde effectué auprès des parents de l'école. Les résultats montrent que de toute évidence, il n'y a pas un besoin que le service de garde soit ouvert le matin. De plus, le service de garde ne sera pas ouvert plus tard que 17h30. Madame Jade Fontaine mentionne que la majorité des élèves quittent à 16h30.

La responsable du service de garde, Madame Jade Fontaine, explique aux membres le fonctionnement pour les journées pédagogiques. À chacune des journées pédagogiques, un courriel sera envoyé aux parents pour un «sondage-inscription». S'il y a 15 inscriptions et plus, le service de garde sera ouvert. Un maximum de 22 élèves peut s'inscrire. La thématique de la journée sera envoyée aux parents des élèves inscrits. Pour procéder à l'inscription, le parent doit s'engager à payer les frais du service au montant de 16 \$. Si un élève n'est pas présent lors de cette journée, les frais ne seront pas remboursés.

## **22. MOT DE LA DIRECTION**

La directrice, Madame Nancy Duranleau, mentionne qu'elle a connu un très beau mois de septembre. Elle fait part du gros changement de personnel de cette année, mais elle mentionne qu'elle a confiance en son équipe de travail.

Madame Duranleau glisse un mot sur les négociations des enseignants cette année. Elle précise qu'ils jouent leur rôle dans le respect et que les élèves ne vivent pas ces négociations.

Elle donne aussi de l'information sur les activités parascolaires de cette année. Les activités commencent le 5 octobre et ils auront lieu jusqu'à la période des fêtes. Au retour des vacances, il y aura peut-être quelques changements.

## **23. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

#### 24. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

18CÉ1516-014

Il est proposé par Monsieur Nicholas Brien et résolu :

QUE Monsieur Christopher Carrie soit nommé comme substitut au comité de parents.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### 25. PAROLE AUX MEMBRES ET VARIA

**Photographe** : Monsieur Christopher Carrie et Madame Jessica Roy mentionnent qu'ils n'étaient pas d'accord avec les termes utilisés par la photographe lors de la prise des photos scolaires (poses stéréotypés, gangster, star). La directrice, Madame Nancy Duranleau précise qu'elle fera un suivi auprès de la photographe et qu'elle lui fera part de la situation.

**Parents bénévoles** : Madame Évelyne Barriault s'informe si les personnes qui veulent s'impliquer pour le projet École-O-Village doivent compléter le formulaire des antécédents judiciaires. La directrice, Madame Nancy Duranleau, informe que toutes personnes qui veulent s'impliquer auprès de l'école doivent effectivement remplir le formulaire.

**Procédure blessures** : Madame Nancy Duranleau informe qu'il n'y a pas de procédure écrite concernant les blessures survenues à l'école. Madame Sylvie Pelletier précise que l'école appelle les parents dans certaines situations selon la gravité de l'incident. Madame Jade Fontaine informe qu'un rapport d'accident est complété. Madame Jessica Roy propose de revoir la procédure et d'informer tout le personnel de l'école afin que tous aient la même information.

#### 26. LEVÉE DE LA SÉANCE

18CÉ1516-015

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Christopher Carrie et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 21 h 23.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

---

 Président

---

 Direction